

la poursuite d'une économie prospère aussi bien que la distribution équitable de ses bénéfices. De même que, dans le passé, nous avons peut-être eu tendance à considérer la justice dans notre société surtout en termes de confort matériel, ainsi nous devons reconnaître que nous avons eu tendance au Parlement, et jusqu'à un certain point au sein du Gouvernement, à concentrer nos efforts sur les aspects distributifs de notre économie. Ce faisant, nous avons eu parfois tendance à négliger les aspects susceptibles de toucher la productivité de notre pays et, partant, à négliger d'assurer totalement le bien-être économique de notre société et de lui fournir les moyens de soutenir la concurrence selon l'évolution de la conjoncture dans le monde moderne. Les richesses naturelles du Canada et les industries qui se fondent sur elles revêtent toujours une importance immense pour notre économie, mais les avantages de nos grandes richesses matérielles, en eux-mêmes, ne constituent plus une base suffisante pour une économie moderne, croissante et prospère. Il nous faudra de plus en plus concurrencer à armes égales les pays les plus avancés sur le plan technologique dans la production des articles les plus perfectionnés de la vie moderne. Si le Canada ne peut maintenir une économie efficace, concurrentielle et productive par rapport aux nations les plus avancées du monde, nous ne pourrions avoir la base nécessaire à une société d'où la pauvreté a été éliminée, nous ne pourrions maintenir des niveaux élevés d'emploi et de revenu, ni assurer aux Canadiens le niveau de vie auquel, dans l'ensemble, ils aspirent. C'est dans cette optique et conscient que les intérêts de tous doivent être également sauvegardés que le Gouvernement envisage ses politiques et programmes d'ordre économique. Dans cette même optique, le Parlement sera appelé à étudier, au cours de la présente session, des propositions visant la révision systématique et continue des coûts et des prix dans notre économie.

Tout comme les revenus ne doivent pas augmenter plus vite que la productivité si l'on veut restreindre la hausse des prix, ainsi les dépenses des gouvernements à tous les niveaux ne doivent pas augmenter plus vite que la productivité si nous voulons restreindre la hausse des impôts. Ces deux réalités figurent parmi les plus importantes que les Canadiens et leurs dirigeants devront se rappeler pendant les mois et les années à venir. Les mesures législatives que vous aurez à étudier au sujet de la négociation Kennedy sont la conséquence d'un effort d'importance tenté à l'échelle internationale pour abaisser les barrières qui s'opposent aux échanges internationaux et elles feront ressortir les possibilités qui s'offrent à un grand pays

commerçant tel que le Canada. Il vous sera présenté une mesure législative visant la modification des accords de Bretton Woods, résultat d'efforts comparables en vue de stabiliser et d'améliorer l'ensemble du système financier international.

Conscient des limites qu'il doit fixer à ses dépenses, mon Gouvernement a agi dans le cadre des principes directeurs qui avaient déjà été annoncés et il a choisi avec soin, à la lumière des besoins et des possibilités des diverses régions, les programmes qu'il estime les plus prometteurs et les plus aptes à favoriser la prospérité économique. Mes Ministres vous présenteront des mesures législatives concernant l'encouragement des programmes de main-d'œuvre, les améliorations régionales, les investissements nationaux, le développement régional, le développement de l'exportation et l'administration des ressources, dont une Loi sur l'exploitation des mines au Yukon et une Loi sur la production du pétrole et du gaz, se rapportant à la gestion des richesses du Nord canadien qui se révèlent de plus en plus importantes. En outre, mon Gouvernement présentera une Loi visant la mise en marché du poisson d'eau douce et il se propose d'examiner immédiatement diverses méthodes qui permettront une plus grande efficacité dans la production et la vente du blé, y compris l'établissement éventuel d'un Conseil national des grains. Vous serez priés d'approuver des modifications aux lois suivantes: Loi sur le crédit agricole, Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles, Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies et Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche. Vous serez priés d'étudier une Loi sur une Société de développement du Canada, une Loi fédérale sur les coopératives et une Loi sur la société de développement de l'exportation.

La croissance de notre population et la modification de la nature de notre société urbaine et industrielle mobile prêtent une nouvelle importance à la conservation au sens traditionnel du mot. Nous progressons effectivement en matière de conservation sur le plan économique en faisant graduellement un meilleur usage de nos richesses en vue d'une haute productivité à long terme. Nous devons aussi, avant qu'il soit trop tard, songer de nouveau à la préservation de notre patrimoine, dont devraient jouir les générations futures de Canadiens. Vous serez priés d'étudier des mesures législatives concernant les parcs nationaux et les lieux et monuments historiques. Ces biens ainsi que les autres aménagements destinés au repos de l'esprit, au renouvellement de la vitalité, au sport et à la détente corporelle deviennent sans cesse d'une plus grande